

# Suez multiplie la collecte et le transport fluvial des déchets en milieu urbain

Dossier de la rédaction de H2o  
 Avril 2017

Suez développe la collecte et le transport fluvial des déchets en milieu urbain en proposant des solutions alternatives de transport de déchets. Déjà expérimenté depuis 2007 dans plusieurs régions de France le transport de déchets par voie navigable est un acheminement économique qui répond aux enjeux environnementaux et apporte une solution innovante à la gestion des déchets en milieu urbain. Cette solution de transport alternatif permet de répondre à plusieurs enjeux déterminants pour les villes durables :

- L'économie circulaire : les déchets sont transportés vers les filières appropriées de valorisation matière, énergétique ou organique selon leur nature ;
- La transition énergétique : les équipements de transport sont pour certains entièrement alimentés en énergie et renouvelable ;
- La logistique urbaine fluviale : les sites industriels et portuaires confortent leur rôle de desserte de l'agglomération et permettent de combiner développement économique, attractivité des villes et développement durable.
- Le développement de l'emploi : la mise en place de nouveaux points de collecte et le développement du transport fluvial permettent la création de nouveaux emplois dans les territoires.

En moyenne, un convoi fluvial (composé de 2 péniches) transporte 5 000 tonnes, soit autant que 5 trains ou 250 camions. Il consomme 3,7 fois moins que les camions en carburant et pollue 4 fois moins selon l'écocomparateur développé par Voies Navigables de France. Le développement de ce mode de transport écologique s'inscrit donc dans la stratégie de développement durable adoptée par Suez, tout comme le transport ferroviaire, utilisé notamment par le groupe pour l'acheminement de déchets en Île-de-France. La voie d'eau est une des réponses que Suez propose aux acteurs du Grand Paris. Le groupe développe l'affrètement et le transport fluvial de déchets, notamment les déchets du BTP, des déchets ménagers ou des déchets industriels non dangereux. Les déchets sont acheminés jusqu'au Havre pour y être ensuite revalorisés. À Lyon, Suez et ses partenaires (Compagnie Fluviale de Transport, Compagnie Nationale du Rhône et Voies Navigables de France) ont récemment inauguré "River'tri" une déchèterie fluviale mobile offrant aux résidents du centre-ville de Lyon un service de proximité pour la gestion de leurs déchets, tels que les encombrants, les meubles, les métaux, les DEEE (électroménagers, ordinateurs, etc.) ou encore les textiles. Ce nouveau service, qui s'installe tous les samedis de 9h à 17h quai Fulchiron (Lyon 5<sup>ème</sup>), vise à rapprocher les habitants en milieu urbain dense du service déchèterie, tout en préservant un foncier rare et coûteux. Il contribue aussi à une meilleure gestion urbaine des déchets et soulage le trafic routier : en évitant la circulation de 16 camions en centre urbain, il réduit ainsi les effets de congestion, les nuisances sonores et les émissions de CO<sub>2</sub>. "River'tri" permet aussi la création de 5 à 6 emplois. À Bordeaux, la Métropole et Suez ont mené un test de collecte par barge des déchets ultimes, valorisables et verre issus des bateaux fluviaux et maritimes, amarrés dans le port de la Lune. La collecte, ainsi que l'acheminement de ces déchets via la Garonne vers le site de traitement situé à Bâges, répond à une double préoccupation environnementale et sanitaire de Bordeaux Métropole, alors que les activités de croisière et de tourisme fluvial connaissent un fort essor dans le port de la Lune.

Selon Philippe Maillard, directeur général des activités de recyclage et valorisation de Suez en France : "Le transport fluvial des déchets est une solution d'avenir : respectueuse de l'environnement, parfaitement intégrée au milieu urbain, et pratique pour les habitants. C'est une solution qui s'inscrit directement dans notre ambition de développer l'économie circulaire et les transports alternatifs pour une gestion des déchets plus responsable. A ce jour, Suez a transporté près de 1,7 million de tonnes de déchets par voie fluviale."

